



PRINTEMPS
DES
POÈTES

Appel à Textes

Préambule

Depuis trois ans, l'association Festivals en Pays de Haute Sarthe s'associe aux bibliothèques du territoire du Nord Sarthe (Sillé-le-Guillaume, Fresnay-sur-Sarthe, Conlie et Ancinnes) et à la Bibliothèque Départementale de la Sarthe pour porter des actions dans le cadre du Printemps des Poètes, manifestation nationale de soutien à la création poétique.

Dans le cadre de cette manifestation, nous proposons un appel à textes poétiques ayant pour thème celui choisi par le Printemps des Poètes qui aura lieu du 9 au 24 mars 2019 : la beauté. Les textes choisis seront édités dans un recueil de poèmes à l'occasion de l'événement.

∞ Le thème :

Les textes proposés devront avoir pour thème : « la beauté ». En vers, en prose, la forme est libre pour évoquer ce large sujet.

La beauté est une preuve de notre sensibilité et notre porosité au monde. Nous la trouvons dans l'univers complexe qui nous entoure : la nature, l'autre, l'art, les sentiments, les corps, les rêves, les êtres, les souvenirs... Ce qui est beau pour l'un ne l'est pas évidemment pour l'autre, ce qui est beau aujourd'hui ne le sera peut être plus demain, ce qui est beau ici ne l'est pas du tout là bas, tant d'éléments et de variables qui rendent une définition de la beauté bien hasardeuse. Si nous nous exerçons toutefois à célébrer la beauté, à la magnifier, à la distinguer c'est pour la partager avec ses semblables et construire une communauté sensible. Cette recherche d'harmonie singulière, les poètes la poursuivent dans leurs écrits tant sur le fond que la forme. Alors amusez vous avec les mots et révélez les beautés de l'univers qui vous entoure !

☞ Date :

Les textes accompagnés de la feuille de renseignements doivent nous parvenir par mail ou par voie postale (cachet de la poste faisant foi) au plus tard le vendredi 25 janvier 2019 à minuit.

Mail : com.festivals@gmail.com

Adresse : Festivals en Pays de Haute Sarthe
15, Les Champs Roux
72610 OISSEAU-LE-PETIT

☞ Modalités :

Chaque participant ne peut proposer qu'un seul texte qui ne peut excéder deux pages dactylographiées. En vers ou en prose, le style de poésie est libre mais doit respecter les règles d'orthographe et de grammaire françaises. Le texte ne peut avoir été déjà publié et sera l'œuvre original de son auteur.

Police Times New Roman / caractères corps 12 / interligne 1,5 / marge de 2 cm
Document au format PDF avec en nom de fichier : le titre du poème.

Un bulletin d'inscription (en annexe) joint à l'envoi portera le nom, l'adresse postale et courriel, l'âge, le numéro de téléphone et attestant que l'œuvre est originale et propriété de son auteur.

☞ Jury de sélection :

Le jury qui choisira les textes retenus pour figurer dans le recueil sera composé de représentants des bibliothèques du territoire, de la Bibliothèque Départementale de la Sarthe, d'artistes et auteurs.

☞ Édition des textes :

Les textes choisis seront édités dans un recueil et imprimé en 500 exemplaires. Un recueil sera distribués à chacune des bibliothèques qui composent le réseau sarthois et sera aussi offert à chaque auteur dont le texte a été choisi. Les autres recueils seront à la disposition des publics des rendez-vous proposés pendant le Printemps des Poètes. Dans le cas de cette édition, les auteurs acceptent, sans aucune réserve, que leur texte fasse l'objet d'une publication partielle ou totale, papier et internet, sans pour autant se prévaloir d'un droit d'auteur. Ils acceptent également toute autre utilisation à but non lucratif, telle que lecture publique ou utilisation pédagogique. Ils conservent en parallèle toute propriété de leur œuvre et restent libres de l'utiliser à tout moment comme bon leur semble.

☞ Acceptation des décisions :

La participation au concours vaut acceptation totale et sans réserve du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier ou de l'annuler si des circonstances extérieures les y contraignent.